



Vacances avec son père (selma a 3 ans)

Par **fiona2005**, le **16/07/2009** à **10:36**

Bonjour,

J'ai demandé le divorce mais la procédure n'est pas encore lancée.

Mon futur ex-mari veut emmener ma fille au Maroc du 20/07/2009 au 15/08/2009.

Je travaille pour pouvoir faire vivre ma fille car il ne me donne rien et ma mère dit que je fais une erreur de le laisser partir avec ma fille sans moi.

Est-ce que je peux l'en empêcher de partir avec elle et si oui?

Comment faire ?

Si je ne peux rien faire comment être sûr qu'il me ramènera ma fille sachant que la personne responsable de Selma sur le passeport c'est moi sa mère et que le passeport est en ma possession.

Merci de me répondre.